

Environnement | Bassin d'Arcachon : des travaux pour réhabiliter les friches ostréicoles



Depuis 2016, les usagers du Bassin, ostréiculteurs, pêcheurs, élus, alertent sur l'état des friches ostréicoles du plan d'eau. En effet, un millier d'hectares sur le Bassin d'Arcachon où la reproduction des huîtres pose problème. En 2018, le Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon (SIBA) a signé un partenariat avec le Conseil Départemental de Charente-Maritime et les représentants de la filière conchyliculture (élevage de coquillages) du Bassin pour trouver des solutions.

60 000 tonnes. Voici le nombre – estimé – d'huîtres sauvages peuplant les friches ostréicoles du Bassin d'Arcachon. « Ce chiffre représente plus de quatre fois les huîtres en élevage », affine Yves Foulon, maire d'Arcachon et président du Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon (SIBA). « Ces friches posent problème pour plusieurs raisons. Écologique d'abord, puis parce que la population d'huîtres qui s'y trouvent déstabilise l'écosystème du Bassin », explique l'élu. En effet, la reproduction des huîtres sauvages nuit au développement de différentes plantes aquatiques, des vasières mais aussi aux parcs à huîtres toujours en activité.

Outre le risque environnemental, et potentiellement économique pour les ostréiculteurs, le non entretien de ces friches ostréicoles peut blesser les usagers du Bassin, qu'ils soient professionnels ou plaisanciers. « Les récifs ostréicoles sont un vrai danger », affirme Gildas Sittarame, président de la SNSM Arcachon-Sud Bassin. Chaque été, presque 10 % des interventions de sauveteurs sont liées à des blessures ou des échouages à cause de récifs ostréicoles ». Selon le représentant de la SNSM, les plaisanciers ne voient pas forcément le danger, situé à quelques dizaines de centimètres sous l'eau, « mais il peut provoquer de graves blessures profondes ».

75% des friches réhabilitées d'ici 15 ans

C'est pour faire face à ces problèmes liés aux friches ostréicoles qu'en 2018, le SIBA a signé une convention avec le Comité régional de conchyliculture Arcachon Aquitaine (CRCAA) et le Conseil Départemental de Charente-Maritime pour réhabiliter ces espaces. « Après 50 ans de déshérence, il nous paraît normal de réhabiliter ces espaces, afin de laisser un Bassin d'Arcachon plus fonctionnel aux futures générations », raconte Thierry Lafon, président du CRCAA. Cette convention est financée par le SIBA, la Région Nouvelle-Aquitaine, l'Agence de l'eau Adour-Garonne et l'Office Français de la Biodiversité au travers du Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon. Le Parc naturel marin s'est d'ailleurs fixé pour objectif de réhabiliter 75% des friches

ostréicoles d'ici 15 ans.



La Trézence

ramasse la ferraille des friches ostréicoles et la ramène à terre. ©

Ce chantier, qui représente un budget annuel de 250 000 euros, doit ainsi permettre de restaurer les vasières, « en faisant attention à ne pas impacter l'écosystème », affirme Yves Foulon. Ainsi, avec le concours de la Trézence, navire de dragage charentais-maritime, les tables et poches des parcs à huîtres désaffectés sont retirés, avant que des dameuses passent pour broyer les coquillages et aplanir les sols : ces opérations permettent de laisser coquillages et sédiments sur place, pour faciliter le développement de la faune et de la flore locales. Un site de 27 hectares (Les Jacquets) a déjà été réhabilité à Lège-Cap-Ferret, c'est désormais la friche de Bourrut (44 hectares) qui est en cours de réhabilitation. Les travaux, dépendants des marées, doivent s'achever fin mars 2021.

Yoan Denéch

Crédit Photo : Y

Publié sur aqui.fr le 18/02/20

[Url de cet article](#)